



Création d'Entreprise Application Mobile Vente de Services pour particuliers

Par **Morgane92**, le **30/10/2019** à **19:17**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir quel est le meilleur statut juridique pour la création d'une application mobile à des fins commerciale faisant intermédiaire entre prestataires indépendants et clients ? De plus quelles sont les obligations pour l'entreprise en terme de prestation de service de paiement via l'application ?

Merci pour votre retour,

Morgane

Par **morobar**, le **31/10/2019** à **11:21**

Bonjour,

C'est du courtage, réglementé dans certaines activités (immobiliers ou services financiers par exemple).

AU niveau de la forme juridique, il faut se poser la question de l'engagement d'un gros patrimoine ou non.

Si c'est le cas mieux vaut séparer le patrimoine de l'entreprise de celui de l'exploitant, ce qui implique une formule en société.